

## Communiqué de ASSO-Solidaires

1<sup>er</sup> juillet 2026

C'est avec stupeur que nous apprenons les derniers événements survenus au sein de l'association Greenpeace France. La déléguée syndicale qui négocie depuis des mois contre un plan de sauvegarde de l'emploi est l'objet d'attaques graves. Un prétendu mail « anonyme » prenant ouvertement le parti de la direction a été envoyé quelques jours seulement avant une réunion des instances décisionnaires. Celles-ci devaient voter un cadre budgétaire permettant de mettre en œuvre ce plan de licenciement.

Ce courrier contient des accusations très graves à l'endroit de notre camarade et déléguée syndicale ASSO-Solidaires : des éléments de sa vie privée et de celle de son conjoint, des propos attentatoires à sa dignité ont été tenus, et lui sont également reprochés le remboursement de ses trajets pour aller négocier le PSE... Il faudrait maintenant que les élu-es paient de leur poche pour exercer leurs prérogatives.

Cette gestion des relations sociales, les pratiques discriminatoires, les actes ayant pour objet ou pour effet de dégrader les conditions de travail et d'exercice du mandat sont inacceptables.

Notre déléguée syndicale a été arrêtée et ne peut en l'état poursuivre les négociations. Une alerte pour danger grave et imminent a été lancée par des membres du CSE.

Au regard de la gravité de la situation, nous sollicitons la participation du Conseil d'administration aux négociations, afin de garantir qu'elles se poursuivent dans un cadre respectueux et loyal, dans l'intérêt des salarié-es et leur emploi.

Nous sollicitons également le CA de Greenpeace afin de protéger la santé et la sécurité de notre camarade, qui ne doit pas être oubliée.

Une citation directe devant le Tribunal Correctionnel de Paris est en cours de rédaction contre toutes celles et ceux qui ont participé à ces actes et notamment Mme Eve KAROUBI, représentante légale de l'association. Nous ne laisserons rien passer.

### Contact

Section syndicale ASSO-Solidaires de Greenpeace France : [greenpeace@syndicat-asso.fr](mailto:greenpeace@syndicat-asso.fr)

ASSO-Solidaires : [contact@syndicat-asso.fr](mailto:contact@syndicat-asso.fr)

Le Syndicat ASSO est affilié à l'Union Syndicale Solidaires

**Solidaires**



**ACTION DES SALARIÉ-E-S  
DU SECTEUR ASSOCIATIF**

**Syndicat ASSO – Solidaires**  
31 rue de la grange aux belles 75010 Paris  
[contact@syndicat-asso.fr](mailto:contact@syndicat-asso.fr) / <https://syndicat-asso.fr>